



La Voix des Adoptés

Haïti. Maintenant. Et après ?

La situation

Il est des situations que l'on ne peut qualifier autrement qu'URGENTES.
Le séisme qui a ravagé en grande partie l'île d'Haïti en fait partie.
Le monde entier est choqué devant un tel désastre et un chaos indescriptible.
Devant de telles images, il est une part de notre population qui est doublement touchée par cette catastrophe: Les parents qui sont actuellement en cours de procédure d'adoption d'un enfant haïtien, et les petits haïtiens adoptés qui voient leur pays de naissance ravagé.
L'impatience de ces familles est désormais palpable devant ce phénomène exceptionnel. Leur demande de rapatriement, le plus vite possible, de leurs enfants, est une demande qui doit être écoutée, entendue et légitimée. Attention. On ne parle PAS de TOUS les cas en procédure d'adoption, mais de cas bien précis. Explications.

Notre position

Il est indéniable que parmi les survivants de ce tremblement de terre, les plus fragiles sont les enfants.
Les crèches et orphelinats ayant été détruits pour la plupart, beaucoup d'entre eux se retrouvent aujourd'hui à dormir dans la rue, près des cadavres, dans des campements de fortune improvisés par les adultes. Ils sont en manque de soin (pour les blessés), d'eau, de nourriture et de toit (pour tous). Les maladies et épidémies éventuelles vont bientôt se propager. Ils y seront confrontés. En résumé, même ceux qui s'en sont sortis vivants, ne sont pas sûrs aujourd'hui de s'en sortir tout court, car bien trop affaiblis par ce qui les attend.

Ces enfants, pour une partie, ont eu la chance avant le tremblement de terre d'avoir une famille en France qui leur avait déjà été attribuée et devaient rejoindre le sol français d'ici peu de temps. Leur jugement d'adoption avait déjà été prononcé. Leur identité, tout comme leur état d'enfant abandonné étaient déjà établis. Dans ces cas là, pour ces dossiers dont la procédure arrivait à terme, nous prenons part pour un rapatriement le plus rapide possible, dès que les moyens de transport depuis Haïti seront rétablis. Pourquoi prolonger leur souffrance si une famille les attend déjà ici ?

En parallèle, il nous paraît aussi nécessaire d'envisager un accompagnement durable pour ces familles et ces enfants doublement traumatisés par une séparation avec leur famille biologique et la tragédie qu'ils viennent de vivre.

Concernant les enfants dont la procédure d'adoption était encore en cours, et dont tous les papiers n'étaient pas encore tous réunis, il nous semble plus prudent de ne pas précipiter les choses, sous peine de confusion d'identité ou autre.

Par contre, nous sommes absolument CONTRE des adoptions à tout va suite à cette catastrophe. L'adoption est une démarche de parentalité de forme particulière qui doit nécessairement s'inscrire dans un projet réfléchi, construit, mûri et accompagné autant que possible. Un geste humanitaire, aussi bienfaisant qu'il soit, ne saurait se confondre avec une démarche d'adoption. Adopter un enfant est un engagement pour la vie et il faut être sûr d'y être prêt avant de le faire.

Paris, le 19 janvier 2010

Et les autres enfants ?

Car il y en a des milliers d'autres... La proportion d'enfants en cours d'adoption (à tous les degrés d'avancement) est minime face à ces milliers d'enfants qui ont besoin d'aide là bas, touchés directement ou indirectement par le séisme.

Pour eux, il va falloir reconstruire dès que possible des structures qui puissent les accueillir dans de bonnes conditions, acheter tout le matériel nécessaire à leur confort.... Sans compter que désormais, après ce désastre, Haïti va voir son nombre d'orphelins augmenter significativement : des enfants qui auront perdu leurs parents et leur famille entière.

Pour tous ceux là, nous appelons toutes les personnes, fondations, associations, institutions, à ne pas relâcher l'élan de solidarité qui se met en place actuellement. Car une fois l'état d'urgence terminé, d'ici la fin du mois ou au plus tard d'ici fin février, après la période de deuil, nous entendrons moins parler d'Haïti. Nous ne verrons plus toutes ces images au 20h00. Et pourtant, Haïti sera plus que jamais un pays en reconstruction et il restera toujours des milliers d'enfants dans le besoin. C'est à ce moment là, qu'il faudra agir.

Et les adoptés haïtiens en France?

Les images terribles qui sont diffusées en ce moment tous les jours à la télévision ont forcément des répercussions pour ces milliers de petits français d'origine haïtienne.

En tant qu'adoptés, nous pouvons aisément imaginer ce qui peut résonner en eux aujourd'hui : leur pays d'origine est détruit, en ruine... Peut être se demandent-ils s'ils pourront y retourner un jour? Sûrement sont-ils tristes de penser que leur crèche/orphelinat a complètement été dévasté (chaque endroit fréquenté dans le passé est important pour une personne adoptée)? S'ils ont des souvenirs du personnel qui les a accueillis, peut-être se demandent-ils s'ils sont encore en vie? Pour certains, cela peut générer aussi une inquiétude s'ils parlaient déjà plus tard de retrouver leur famille biologique. Devant une telle tragédie, il faut bien imaginer que c'est aussi leur passé qui a disparu sous ces tonnes de gravas. Si jamais ils avaient eu la moindre chance plus tard de retrouver quelque chose (famille, papiers...), aujourd'hui cette chance est très réduite, voire pour certains, nulle.

Il faut penser à eux et aux moyens qui peuvent dès maintenant être mis en place pour les aider et les écouter. Des moyens qui ne devront pas être relâchés à l'avenir car des images comme celles là les marquera sûrement encore longtemps.

Ecoute et accompagnement

Enfin, pour les petits haïtiens qui nous rejoindront bientôt, en France, il faut être conscient d'une chose : ce sont des enfants doublément traumatisés. Par la séparation avec leur mère et famille biologique, puis par le drame qu'ils viennent de vivre.

Nous appelons tous les acteurs du monde de l'adoption à réfléchir ensemble aux moyens qui peuvent être mis en œuvre pour accueillir ces enfants revenus de l'enfer et préparer leur famille aux conséquences qui potentiellement en découleront.

La Voix des Adoptés

L'ensemble du conseil d'administration de l'association La Voix des Adoptés se réunit ce weekend end pour réfléchir à des actions concrètes qui pourraient être entreprises. A notre niveau, et dans la limite de nos compétences, nous souhaitons venir en aide aux familles adoptives qui attendent un enfant haïtien et aux adoptés haïtiens eux-mêmes. Nous réfléchissons aussi à ce qui pourrait être mis en place à long terme par les différentes institutions du monde de l'adoption et par les associations.



Céline Giraud

Présidente et Fondatrice de « La Voix des Adoptés »